

Secrétariat général

Numéro 43-2022

Réf. : YV/SD/PB

Paris, le 24 février 2022

COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE

DU 24 FÉVRIER 2022

Chères et chers camarades,

Vous trouverez ci-joints le communiqué ainsi que la déclaration, adoptés par la Commission exécutive confédérale réunie ce jour, 24 février 2022, ainsi que la conclusion du rapport d'activité du Secrétaire général.

La Commission exécutive avait à son ordre du jour : la situation en Ukraine ; la situation économique et sociale en France (rapport de la Cour des comptes sur la situation budgétaire ; chômage et emploi ; salaires, négociations et mobilisations ; Santé et Ehpad...) ; campagne présidentielle et indépendance de la Confédération ; organisation et développement ; préparation du Congrès confédéral.

La plateforme revendicative est accessible en suivant le lien qui figure ci-dessous :

<https://www.force-ouvriere.fr/plateforme-revendications-generales-prioritaires-de-force>

Amitiés syndicales,

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Annexe 1 – Communiqué de presse de la CE

Annexe 2 – Déclaration adoptée par la CE

Annexe 3 – Conclusion du rapport d'activité du Secrétaire général